

## L'IPBES (Historique) : Pourquoi et comment ?

Question-clé à Wolfgang Cramer,  
Directeur de recherche à l'IMBE,  
( <https://vimeo.com/396490578> )

*Exposé transcrit et édité par Anne Teyssède, 2020*

Les enjeux de la biodiversité et son rôle pour le bien-être humain sont connus bien sûr depuis un moment, et surtout depuis la signature de la **Convention sur la Diversité Biologique (CBD) en 1992**. Mais cela a pris du temps pour mettre en place une structure intergouvernementale, internationale, pour faire une synthèse de ce rôle et la présenter aux décideurs, comme c'est fait depuis trente ans maintenant pour le GIEC.

Dès son premier rapport, commencé en 1988, le GIEC a pris en compte quelques enjeux de la biodiversité, liés aux impacts des changements climatiques et aux rétroactions (de la biodiversité sur le climat). Mais il est devenu clair que pour conseiller d'une bonne façon les décideurs, tout à la fois localement et au niveau international, sur les enjeux de la biodiversité et de sa conservation, et surtout sur le rôle de la biodiversité dans le bien-être des humains, il était nécessaire d'avoir un organisme un peu comme le GIEC, mais dédié entièrement aux enjeux de biodiversité.

Le premier essai en ce sens a été le Millenium Ecosystem Assessment (MEA), qui n'était pas une structure intergouvernementale mais une action internationale initiée (et réalisée) par des scientifiques. En 2005, le MEA a publié plusieurs rapports, à la fois sur l'importance de la conservation de la biodiversité pour l'Homme et sur différentes projections telles que « Que va-t-il se passer si on laisse la société humaine se développer vers une situation d'une plus grande différence entre le Nord et le Sud ? », ou « Quelle meilleure collaboration dans les scénarios alternatifs, tous évalués par rapport à leur importance pour la biodiversité et pour le rôle de cette biodiversité pour l'Homme » ?

Ces rapports du MEA ont été un succès, mais ils n'ont jamais obtenu le même impact politique que ceux du GIEC notamment parce qu'ils n'impliquaient pas une participation des gouvernements. Ensuite, le gouvernement français surtout, dans une initiative internationale, a fait un premier essai pour mettre en place une plate-forme internationale sur la biodiversité, nommée IMoSEB (**International Mechanism of Scientific Expertise on Biodiversity**). C'est à l'époque du Président français Jacques Chirac que ce projet a été signé. Mais il n'a pas réussi non plus pas avoir le même poids, la même importance que le GIEC. Ce niveau n'a été atteint qu'au cours de l'établissement formel de ce qui s'appelle l'IPBES, la **plateforme internationale des experts sur la biodiversité et les services écosystémiques** – donc c'est dès le titre que l'on évoque le rôle de la biodiversité pour l'homme. Et c'est dans les années 2010 que ce projet a été concrétisé, en suivant les expériences et le modèle de fonctionnement du GIEC.

Cet organisme a été mis en place au début des années 2010. Il s'appelle IPBES et est modélisé d'une façon très proche du GIEC, avec des experts de renommée internationale convoqués dans un processus de préparation de Rapports - surtout de conception des rapports, de discussion de ce qu'on veut mettre dedans - et ensuite de leur rédaction. Maintenant il est bien en place, soutenu également par les Nations Unies -comme c'est le

cas avec le GIEC- et les premiers rapports sur quatre grandes régions du Monde ont été publiés.

Cette année, en 2019, l'IPBES a publié son premier rapport sur le « global assessment », sur l'état de la biodiversité à l'échelle globale, et surtout sur les menaces et les politiques nécessaires pour là aussi, comme pour le climat, réduire les conséquences négatives de l'action de l'Homme sur la biodiversité.

----

*[Vidéo](#) et [texte en ligne](#) sur le site [Nexus vidéos-clés](#) :*

*<https://www.su-ite.eu/nexus-videos-cles/plan/>*